

TARIFS NEO 2021

Applicables au 1^{er} janvier 2021



neo

PLANCHERS & MURS RÉINVENTÉS



SOMMAIRE

neo

PLANCHERS & MURS RÉINVENTÉS

Poutrelles Béton Précontraint p.4

Poutres / Prêlinteaux / Chevrons p.5

Poutres
Prêlinteaux béton précontraint

Entrevous Polystyrène Isolants p.6

Chevrons de callage
Entrevous Fabrisol moulés
Entrevous polystyrène découpés

Accessoires p.8

Réhausse Fabrisol
Système Neoset
Accessoires Fabrisol
Planelles terre cuite

Entrevous Coffrage Léger p.10

Suspentes Plastivoute & Fabribois
Entrevous polystyrène coffrant
Rupteurs Fabristop
Entrevous légers
Obturbateurs légers

Kit Ferrailage & Chevêtres p.12

Kit ferrailage
Palettes perdues
Chevêtres U
Chevêtre UM

Transports planchers p.14

Entrevous Béton & Planelles Béton p.14

Murs de soutènement & de stockage p.17

Murs série AS
Murs série E
Murs série M
Murs série GST
Murs série G
Plaque d'angle

Accessoires pour murs p.21

Transports murs p.22

Murets p.23

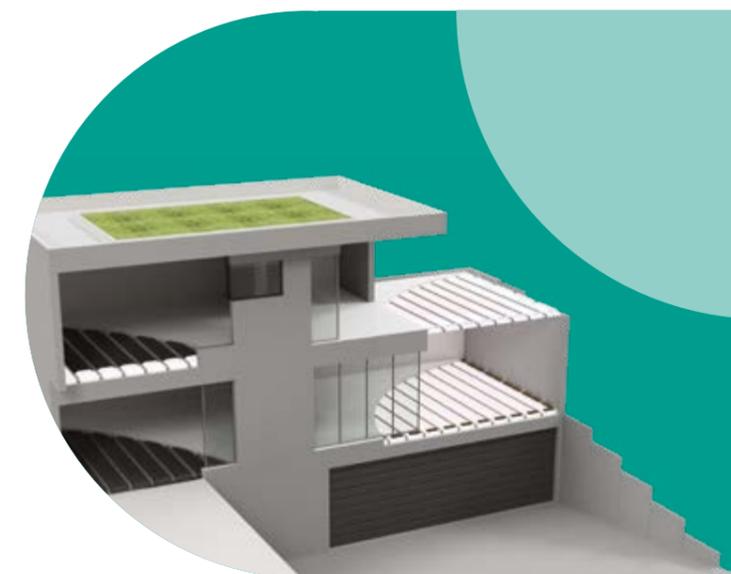
NeoBloc p.23

Soubassement p.24

**Chaque année, Neo innove
pour mieux vous servir ! p.26**

Vos interlocuteurs Neo p.28

Conditions générales de vente p.32



Poutrelles

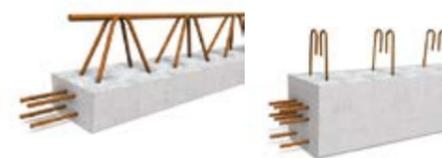


POUTRELLES BÉTON PRÉCONTRAIT

Référence	Longueur	kg / ml	Tarif / ml
TOUS LES DÉPÔTS Vérifier la disponibilité par dépôt pour l'ensemble de la gamme			
DFB 112	2,50 m à 3,60 m	16,70	9,55 €
DFB 113	3,30 m à 4,70 m	16,70	10,57 €
DFB 114	4,30 m à 5,20 m	16,70	11,61 €
DFB 133 SE	2,50 m à 4,10 m	19,60	11,63 €
DFB 134 SE	3,70 m à 4,50 m	19,60	12,57 €
DFB 136 SE	4,30 m à 4,60 m	19,60	14,55 €
DFB 136	5,50 m à 6,40 m	19,60	15,26 €
DFB 146 SE	4,70 m à 5,10 m	22,50	15,41 €
DFB 157	5,80 m à 7,10 m	30,90	18,60 €
DFB 158 (sur commande)	-	30,90	19,88 €
DFB 178 (sur commande)	-	34,50	23,27 €
NR 111 - NR 112	0,60 à 3,50 m	15,50	9,55 €
NR 113	3,40 m à 4,60 m	15,50	10,57 €
NR 114	4,40 m à 5,20 m	15,50	11,61 €
NR 115	5,10 m à 5,50 m	15,50	13,49 €
NR 133	2,50 m à 3,70 m	19,00	11,63 €
NR 134	3,40 m à 3,90 m	19,00	12,57 €
NR 135	3,60 m à 4,30 m	21,50	13,56 €
NR 136 S	3,90 m à 4,40 m	19,00	14,55 €
NR 136	5,10 m à 6,60 m	19	15,26 €

Référence	Longueur	kg / ml	Tarif / ml
NR 138	6,70 m à 8,60 m	20,60	18,60 €
NR 139	4,10 m à 4,70 m	21,60	15,19 €
NR 139 S	4,30 m à 4,80 m	22,00	15,41 €
NR 139 HP	4,50 m à 5,20 m	22,60	16,60 €
NR 179 (sur commande)	-	34,50	23,27 €

Poutres - Prélinteaux Chevrons de callage



POUTRES

Référence	Longueur	kg / ml	Tarif / ml
TOUS LES DÉPÔTS			
PSR 20x20	0,60 m à 4,50 m	100,00	97,08 €
PSR 20x20	4,60 m à 6,20 m	100,00	100,96 €
PPR 13x7	4,20 m à 4,90 m	25,00	56,82 €
PPR 20x7	1,00 m à 4,20 m	38,00	61,14 €



PRÉLINTEAUX BÉTON PRÉCONTRAIT

Référence	Longueur	kg / ml	Tarif / ml
TOUS LES DÉPÔTS			
PX 6x14	1,00 m à 2,00 m	20,10	25,52 €
PX 6x19	1,00 m à 2,80 m	27,00	27,82 €



CHEVRONS DE CALLAGE

Référence	Longueur en mm	Tarif / unité
TOUS LES DÉPÔTS		
CHEVRON 60x80 mm	1 200	2,70 €
Déconsigne CHEVRON 60x80 mm	1 200	1,60 €

Entrevous Polystyrène Isolants



ENTREVOUS FABRISOL™

Référence	Longueur en mm	Quantité / paquet nombre unité - (ML) Paquet / palette	Valeur Up en W/m².K	Entraxe en cm	Tarif / unité
ARLES ● PIBRAC ● MARTILLAC ● PERPIGNAN ● VILLEVEUVE LES MAGUELONE					
Vide sanitaire					
FABRISOL 36 M4	1 180	6 - (7,08) - 7	0,36	60	26,44 €
FABRISOL 27 M4	1 180	4 - (4,72) - 8	0,27	60	28,08 €
FABRISOL 23 M4	1 180	4 - (4,72) - 7	0,23	60	34,18 €
FABRISOL 19 M4	1 180	4 - (4,72) - 6	0,19	60	40,10 €
NEOSTYRENE 23 DP M4 (sur commande)	1 235	8 - (9,88) - 7	0,23	60	35,78 €
NEOSTYRENE 19 DP M4	1 235	8 - (9,88) - 6	0,19	60	41,93 €

Référence	Longueur en mm	Quantité / paquet nombre unité - (ML) Paquet / palette	Valeur Up en W/m².K	Entraxe en cm	Tarif / unité
Haut de sous-sol					
FABRISOL 27 M1 Décor (sur commande)	1180	4 - (4,72) - 8	0,27	60	34,06 €
FABRISOL 23 M1 Décor	1180	4 - (4,72) - 7	0,23	60	37,15 €
FABRISOL 19 M1 Décor	1180	4 - (4,72) - 6	0,19	60	44,15 €
FABRISOL 15 M1 Décor	1180	4 - (4,72) - 5	0,15	60	51,98 €



ENTREVOUS POLYSTYRÈNE

Référence	Longueur en mm	Quantité / paquet nombre unité - (ML) Paquet / palette	Valeur Up en W/m².K	Entraxe en cm	Tarif / unité
ST PIERRE-DES-CORPS ● CELLES-SUR-BELLE ● STE LUCE-SUR-LOIRE					
Vide sanitaire					
NEOSTYRENE 30 DP M4	1 235	12 - (14,82) - Pal	0,30	60	28,53 €
NEOSTYRENE 27 DP M4	1 235	12 - (14,82) - Pal	0,27	60	29,38 €
NEOSTYRENE 23 DP M4	1 235	8 - (9,88) - Pal	0,23	60	35,78 €
NEOSTYRENE 19 DP M4	1 235	8 - (9,88) - Pal	0,19	60	41,93 €
NEOSTYRENE 15 DP M4	1 235	8 - (9,88) - Pal	0,15	60	49,58 €
NEOSTYRENE 11 DP M4	1 235	4 - (4,94) - Pal	0,11	60	58,49 €
NEOSTYRENE 30 DP M1*	1 235	12 - (14,82) - Pal	0,30	60	31,37 €
NEOSTYRENE 27 DP M1*	1 235	12 - (14,82) - Pal	0,27	60	32,30 €
NEOSTYRENE 23 DP M1*	1 235	8 - (9,88) - Pal	0,23	60	39,34 €
NEOSTYRENE 19 DP M1*	1 235	8 - (9,88) - Pal	0,19	60	46,16 €
NEOSTYRENE 15 DP M1*	1 235	8 - (9,88) - Pal	0,15	60	54,54 €
NEOSTYRENE 11 DP M1*	1 235	4 - (4,94) - Pal	0,11	60	64,32 €

* Uniquement sur commande

Accessoires



RÉHAUSSES FABRISOL™

Référence	Dimensions en mm	Quantité / paquet	Tarif / unité
TOUS LES DÉPÔTS			
Réhausse FABRISOL 30 mm M1	1180 x 350 x 30	50 / paquet	3,80 €
Réhausse FABRISOL 80 mm M1	1180 x 350 x 80	90 / paquet	9,62 €
Languette de jumelage	120	20 / paquet	5,66 €



SYSTÈME NEOSET

Référence	Dimensions en mm	Quantité / palette	Tarif / unité
TOUS LES DÉPÔTS			
NeoSet + VS	800 x 740 x 490	5 / palette	216,17 €
NeoSet VS	600 x 300 x 510	40 / palette	123,54 €
NeoSet Essentiel	600 x 300 x 500	40 / palette	66,62 €
NeoSet Feu	600 x 300 x 510	24 / palette	209,29 €
Rupteurs de refend	727 x 680 x 70	8 / paquet	10,29 €
Coque PSR 20x20	1180 x 220 x 335	9 / paquet	25,96 €
NeoSet d'about		5 / paquet	23,77 €
NeoSet de rive		5 / paquet	29,69 €
Kit accessoires Neo Chauffant		1 / boîte	120,30 €
Kit Rehau réhausse Neo Chauffant		1 / boîte	28,67 €
Kit Neoset d'about feu		4 / boîte	42,91 €
Kit Neoset de rive feu		4 / boîte	42,91 €
Boîte Étanche	40/50	Pcs	16,39 €
Boîte Étanche	90	Pcs	21,85 €



ACCESSOIRES FABRISOL™

Référence	Dimensions en mm	Conditionnement	Tarif / unité
TOUS LES DÉPÔTS			
Entretoise Fabrisol	120	24 / boîte	291,01 €
Suspente de canalisation		10 unités / sachet 5 sachets / carton	71,35 €



PLANELLES TERRE CUITE 2A

Référence*	Quantité / palette	Poids kg / pcs	Tarif / unité
ARLES • PIBRAC • MARTILLAC • PERPIGNAN • VILLENEUVE-LES-MAGUELONE			
400 X 50 X 160	210	3	1,22 €
400 X 50 X 200	180	3,4	1,62 €
400 X 50 X 250	150	5,4	2,23 €

*Sur palettes consignées

Entrevous Coffrage Léger



SUSPENTE PLASTIVOUTE & FABRIBOIS

Référence	Quantité	Tarif / unité
TOUS LES DÉPÔTS		
Suspente Plastivoute & Fabribois	50 / boîte	122,24 €



ENTREVOUS POLYSTYRÈNE COFFRANT

Référence	Hauteur coffrante en mm	Largeur en mm	Longueur en mm	Quantité / paquet nombre unité - (ML)	Entraxe en cm	Tarif / unité
TOUS LES DÉPÔTS						
NEOSTYRENE COFFRANT M1	120	530	1235	16 - (19,76)	60	13,86 €
NEOSTYRENE PERIF 12 M4	120	548	580	72 / palette	60	8,28 €
NEOSTYRENE PERIF 15 M4	150	548	580	60 / palette	60	10,30 €
NEOSTYRENE PERIF 19 M4	190	548	580	48 / palette	60	14,51 €



RUPTEURS FABRISTOP™ & FABRISTOP™+

Référence	Hauteur coffrante en cm	Longueur en mm	Quantité / paquet	Entraxe en cm	Tarif / unité
TOUS LES DÉPÔTS					
FABRISTOP + ABOUT 20/16 M1	20 / 16	120	22	60	9,89 €
FABRISTOP + RIVE 20/16 M1	20 / 16	1 200	10	-	19,90 €



ENTREVOUS LÉGERS

Référence	Hauteur coffrante en mm	Largeur en mm	Longueur en mm	Poids en kg	Quantité / paquet nombre unité-(ML)	Entraxe en cm	Tarif / unité
TOUS LES DÉPÔTS							
NEOBOIS 133 12 M3	120	535	1 330	4,91	130 - (172,9)	60	16,93 €
NEOBOIS 133 16 M3	160	535	1 330	5,08	120 - (159,6)	60	18,07 €
FABRIBOIS 20 M3	200	543	1 200	6,40	70 - (84)	60	17,32 €
FABRIBOIS 9 M3	90	543	590	2,70	200 - (118)	60	8,71 €
FABRIBOIS VS 13	130	543	1 340	5,20	140 - (186,20)	60	14,83 €
NEOPLAST VS 13	130	548	1 350	2,7	82 - (110,70)	60	14,83 €
PLASTIVOUTE 13 M4	130	538	750	1,65	200 - (150)	60	9,64 €
PLASTIVOUTE 16 M4	160	538	750	2,10	200 - (150)	60	10,28 €
PLASTIVOUTE 20 M4	200	538	750	2,60	200 - (150)	60	10,94 €



OBTURATEURS LÉGERS

Référence	Hauteur coffrante en mm	Largeur en mm	Longueur en mm	Poids en kg	Quantité	Entraxe en cm	Tarif / unité
TOUS LES DÉPÔTS							
Obtuteur NEOBOIS 133 12 M3	120	535	-	4,91	1120 unités	60	2,82 €
Obtuteur NEOBOIS 133 16 M3	160	535	-	5,08	960 unités	60	2,95 €
Obtuteur FABRIBOIS 20 M3	200	538	-	0,63	800 unités	60	3,07 €
Obtuteur PLASTIVOUTE 13 M4	130	538	-	0,55	-	60	2,82 €
Obtuteur PLASTIVOUTE 16 M4	160	538	-	0,55	-	60	2,95 €
Obtuteur PLASTIVOUTE 20 M4	200	538	-	0,63	-	60	3,07 €

Kit Ferrailage Chevêtre

*Se renseigner auprès
de votre dépôt*

KIT FERRAILAGE

Référence	Tarif / m ²
Surface > 60m²	
Kit zone 1 & 2	4,99 €
Kit sismique zone 3	10,71 €
Kit sismique zone 4	12,46 €
Kit chapeau zone 1 & 2*	1,65 €
Kit sismique chapeau zone 3 & 4*	2,47 €
Kit NeoSet zone 1 & 2	5,96 €
Kit NeoSet sismique zone 3	12,84 €
Kit NeoSet sismique zone 4	14,98 €
Kit NeoSet chapeau zone 1 & 2*	4,25 €
Kit NeoSet sismique chapeau zone 3 & 4*	5,70 €
Surface < 60m²	sur DEVIS

*Sur palettes perdues



PALETTES PERDUES KIT

Référence	Tarif / unité
Palette perdue	4,00 €

CHEVÊTRES U

Référence	Poids en kg	Tarif / unité
U 120 / 12-12	4,71	54,09 €
U 180 / 15-12	11,41	101,01 €
U 240 / 15-12	14,94	149,34 €
U 300 / 32-12	49,43	294,66 €
U 120 / 12-16	4,96	54,09 €
U 180 / 15-16	11,78	109,62 €
U 240 / 15-16	14,13	155,51 €
U 300 / 32-16	34,71	241,76 €
U 360 / 32-16	58,27	341,08 €
U 120 / 12-20	5,17	82,37 €
U 180 / 15-20	12,14	115,97 €
U 240 / 15-20	14,56	149,95 €
U 300 / 15-20	22,87	182,73 €
U 360 / 32-20	50,63	286,01 €
U 420 / 32-20	67,38	333,67 €

CHEVÊTRES UM

Référence	Poids en kg	Tarif / unité
UM 120 / 12-12	4,37	54,09 €
UM 180 / 15-12	10,84	101,01 €
UM 240 / 15-12	14,47	149,34 €
UM 300 / 32-12	48,09	294,66 €
UM 120 / 12-16	4,59	54,09 €
UM 180 / 15-16	11,15	109,62 €
UM 240 / 15-16	13,49	155,51 €
UM 300 / 32-16	33,62	241,76 €
UM 360 / 32-16	56,72	341,08 €
UM 120 / 12-20	4,79	82,37 €
UM 180 / 15-20	11,45	115,97 €
UM 240 / 15-20	13,86	149,95 €
UM 300 / 15-20	21,50	182,73 €
UM 360 / 32-20	48,46	286,01 €
UM 420 / 32-20	65,69	333,67 €

Transports

CAMION GRUE

Référence		Tarif / unité
ARLES • PIBRAC • MARTILLAC • PERPIGNAN • VILLENEUVE-LES-MAGUELONE		
Zone 1	de 0 à 40 km	259,00 €
Zone 2	de 41 à 70 km	308,00 €
Zone 3	de 71 à 100 km	342,00 €
Zone 4	de 101 à 130 km	406,00 €
<i>Tarif pour un temps d'immobilisation maximum de 2h sur le chantier // au-delà de 130 km, nous consulter</i>		
Manutention spéciale poutre	par poutre	15,00 €
Dépassement horaire	par 1/2 heure dépassée	43,00 €

Entrevous Béton Planelles Béton

*Gamme vendue sur palettes consignées

ENTREVOUS BÉTON

Référence *	Quantité / palette	Poids unitaire en kg	Tarif / unité
TOUS LES DÉPÔTS			
<i>Vérifier la disponibilité par dépôt pour l'ensemble de la gamme</i>			
08 53 20	120	10,00	1,33 €
12 53 20	96	11,00	1,57 €
16 53 20	84	14,00	1,90 €
20 53 20	70	15,00	2,29 €
08 53 20 Plein	72	17,70	2,17 €

PLANELLES BÉTON

Référence *	Quantité / palette	Poids unitaire en kg	Tarif / unité
PIBRAC			
05 16 50	180	6,30	1,41 €

ENTREVOUS BÉTON

Référence *	Quantité / palette	Poids unitaire en kg	Tarif / unité
Vérifier la disponibilité par dépôt pour l'ensemble de la gamme			
08 54 25	120	13,10	1,84 €
12 54 25	80	14,40	1,90 €
16 54 25	60	16,50	2,27 €
20 54 25	50	19,60	2,73 €

PLANELLES BÉTON

Référence *	Quantité / palette	Poids unitaire en kg	Tarif / unité
MARTILLAC			
16X4x100	48	13,40	4,35 €
19X4x100	48	15,50	5,23 €



PLANELLES BÉTON

Référence *	Quantité / palette	Poids unitaire en kg	Tarif / unité
ARLES • VILLENEUVE-LES-MAGUELONE			
05 16 50	144	7,00	1,09 €
05 20 50	144	8,00	1,11 €
05 25 50	128	7,00	1,75 €

PLANELLES BÉTON

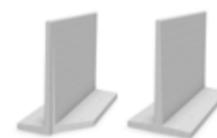
Référence *	Quantité / palette	Poids unitaire en kg	Tarif / unité
ST PIERRE-DES-CORPS • STE LUCE-SUR-LOIRE			
05 16 50	200	6,30	1,09 €
05 20 50	160	6,30	1,11 €
05 24 50	144	6,30	2,27 €



PALETTES CONSIGNÉES

Référence	Tarif / unité
TOUS LES DÉPÔTS	
Consigne	24,00 €
Déconsigne	17,00 €

Murs de soutènement Murs de stockage



MURS DE STOCKAGE - SÉRIE AS

Référence	Talon en cm	Hauteur en cm	Longueur en cm	Longueur semelle en cm	Poids / élément en kg	Poids / ml en kg	Tarif / ml
AS 125	55	200	125	55	1 160	928	195,80 €
AS 125 Coupe angle Droite	55	200	125	55	1 090	872	195,80 €
AS 125 Coupe angle Gauche	55	200	125	55	1 090	872	195,80 €
AS 125 Coupe angle Droite Gauche	55	200	125	55	1 020	816	195,80 €
AS 250	55	200	250	55	2 320	928	195,80 €
AS 250 Coupe angle Droite	55	200	250	55	2 250	900	195,80 €
AS 250 Coupe angle Gauche	55	200	250	55	2 250	900	195,80 €
AS 250 Coupe angle Droite Gauche	55	200	250	55	2 180	872	195,80 €
AS 250 AGRIPENTE	55	200	250	55	1 900	760	195,80 €
AS 125	63	260	125	63	1 350	1 080	226,51 €
AS 125 Coupe angle Droite	63	260	125	63	1 280	1 024	226,51 €
AS 125 Coupe angle Gauche	63	260	125	63	1 280	1 024	226,51 €
AS 125 Coupe angle Droite Gauche	63	260	125	63	1 210	968	226,51 €
AS 250	63	260	250	63	2 700	1 080	226,51 €
AS 250 Coupe angle Droite	63	260	250	63	2 630	1 052	226,51 €
AS 250 Coupe angle Gauche	63	260	250	63	2 630	1 052	226,51 €
AS 250 Coupe angle Droite Gauche	63	260	250	63	2 560	1 024	226,51 €
AS 250 AGRIPENTE	63	260	250	63	2 280	912	226,51 €

MURS DE STOCKAGE - SÉRIE AS EN L

Référence	Hauteur en cm	Longueur en cm	Longueur semelle en cm	Poids / élément en kg	Poids / ml en kg	Tarif / ml
AS L 125	260	125	130	-	-	226,51 €
AS L 250	260	250	130	-	-	226,51 €
AS L 250 Coupe angle Droite	260	250	130	-	-	226,51 €
AS L 250 Coupe angle Gauche	260	250	130	-	-	226,51 €



MURS DE SOUTÈNEMENT - SÉRIE E

Référence	Hauteur en cm	Longueur en cm	Longueur semelle en cm	Poids / élément en kg	Poids / ml en kg	Tarif / ml
E 60	60	250 / 500	50	535 / 1070	214	99,79 €
E 80	80	250 / 500	50	635 / 1270	254	117,91 €
E 100	100	250 / 500	65	810 / 1620	324	138,39 €
E 130	130	250 / 500	65	960 / 1920	384	154,59 €
E 150	150	250 / 500	80	1135 / 2270	454	178,88 €
E 170	170	250 / 500	80	1235 / 2470	494	203,16 €



MURS DE SOUTÈNEMENT ET DE STOCKAGE - SÉRIE M

Référence	Talon en cm	Hauteur en cm	Longueur en cm	Longueur semelle en cm	Poids / élément en kg	Poids / ml en kg	Tarif / ml
ML 150	-	150	250 / 300	80	1750 / 2100	700	195,64 €
ML 200	-	200	250 / 300	100	2205 / 2646	882	237,17 €
ML 250	-	250	250 / 300	130	2715 / 3258	1 086	283,11 €
ML 275	-	275	250 / 300	145	2974 / 3569	1 189	337,98 €
MLD (Double armature) 150	-	150	250 / 300	80	1750 / 2100	700	208,98€
MLD (Double armature) 200	-	200	250 / 300	100	2205 / 2646	882	251,99 €
MLD (Double armature) 250	-	250	250 / 300	130	2715 / 3258	1 086	293,49 €
MLD (Double armature) 275	-	275	250 / 300	145	2974 / 3569	1 189	349,83 €
MT 150	20	150	250 / 300	80	1952 / 2342	780	234,18 €
MT 200	40	200	250 / 300	100	2580 / 3096	1 032	284,59 €
MT 250	40	250	250 / 300	130	3091 / 3709	1 236	326,10 €
MT 275	40	275	250 / 300	145	3349 / 4019	1 339	385,39 €
MTD (Double armature) 150	20	150	250 / 300	80	1952 / 2342	780	251,99 €
MTD (Double armature) 200	40	200	250 / 300	100	2580 / 3096	1 032	306,82 €
MTD (Double armature) 250	40	250	250 / 300	130	3091 / 3709	1 236	345,36 €
MTD (Double armature) 275	40	275	250 / 300	145	3349 / 4019	1 339	415,05 €



MURS DE SOUTÈNEMENT ET DE STOCKAGE - SÉRIE GST

Référence	Talon en cm	Hauteur en cm	Longueur en cm	Longueur semelle en cm	Poids / élément en kg	Poids / ml en kg	Tarif / ml
GST 400	75	400	125	175	3 153	2 522	766,35 €
GST 450	75	450	125	175	3 364	2 691	925,46 €
GST 500	75	500	125	175	3 575	2 860	1191,64 €
GSTD (Double armature) 400	75	400	125	175	3 153	2 522	930,44 €
GSTD (Double armature) 450	75	450	125	175	3 364	2 691	1089,94 €
GSTD (Double armature) 500	75	500	125	175	3 575	2 860	1291,21 €



MURS DE SOUTÈNEMENT ET DE STOCKAGE - SÉRIE G

Référence	Talon en cm	Hauteur en cm	Longueur en cm	Longueur semelle en cm	Poids / élément en kg	Poids / ml en kg	Tarif / ml
GL 250	-	250	125	125	1 695	1 356	373,81 €
GL 300	-	300	125	150	1 945	1 556	434,59 €
GL 350	-	350	125	165	2 145	1 716	492,32 €
GL 400	-	400	125	180	2 350	1 880	607,81 €
GLD (Double armature) 250	-	250	125	125	1 695	1 356	399,65 €
GLD (Double armature) 300	-	300	125	150	1 945	1 556	466,49 €
GLD (Double armature) 350	-	350	125	165	2 145	1 716	557,66 €
GLD (Double armature) 400	-	400	125	180	2 350	1 880	667,06 €
GT 250	50	250	125	125	1 935	1 548	441,17 €
GT 300	60	300	125	150	2 219	1 775	515,12 €
GT 350	60	350	125	150	2 370	1 896	575,90 €
GT 400	60	400	125	150	2 531	2 025	689,86 €
GTD (Double armature) 250	50	250	125	125	1 935	1 548	455,88 €
GTD (Double armature) 300	60	300	125	150	2 270	1 816	536,38 €
GTD (Double armature) 350	60	350	125	150	2 370	1 896	609,32 €
GTD (Double armature) 400	60	400	125	150	2 510	2 008	764,31 €

PLAQUE D'ANGLE ASSOCIÉE AU MUR

Référence	Hauteur en cm	Longueur en cm	Poids / élément en kg	Poids / ml en kg	Tarif / ml
PA 250	250	125	1 172	938	Nous consulter
PA 300	300	150	1 688	1 125	
PA 350	350	165	2 166	1 313	
PA 400	400	180	2 700	1 500	
PAS 400	400	175	2 625	1 500	
PAS 450	450	175	2 953	1 687	
PAS 500	500	175	3 281	1 875	

REMARQUES IMPORTANTES : pour les murs hors gamme ou non standard raccourcis en hauteur et en longueur, veuillez toujours vous référer au prix du mur entier.

Accessoires pour murs

BUTOIR DE ROUE

Référence	Longueur en ml	Poids / ml	Tarif / ml
Butoir de roue	maxi 7,00	350	140,18 €

ÉLINGUES DE MANUTENTION - ACCESSOIRES TRANSPORT

Référence	Tarif *
Elingue Mur Série AS- E - M - G	300,00 €
Déconsigne Elingue Mur Série AS- E - M - G	270,00 €
Elingue Mur Série GST	600,00 €
Déconsigne Elingue Mur Série GST	540,00 €

* Prix nets non remisables

Murets

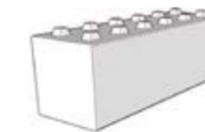


MURETS

Référence*	Quantité / Palette	Longueur en ml	Poids / élément en Kg	Tarif / unité
MURET NEO 24/30/40	60	0,24	20,90	10,72 €
MURET NEO 40/30/24	60	0,24	20,90	10,72 €
MURET NEO 50/31/24	60	0,24	24,20	12,36 €
Plaque d'angle 60/24	56	0,24	17,00	8,90 €

*Sur palettes consignées

NeoBloc



BLOCS EMPILABLES POUR MURS DE STOCKAGE

Référence*	Longueur en ml	Poids / élément en kg	Tarif / unité
NEOBLOC BETON 60 60 60	0,60	540	65,40 €
NEOBLOC BETON 60 120 60	1,20	1 080	130,82 €
NEOBLOC BETON 60 150 60	1,50	1 350	163,53 €
NEOBLOC BETON 60 180 60	1,80	1 620	196,23 €

*Vérifier la disponibilité par dépôt pour l'ensemble de la gamme

PLUS VALUES

Référence	en unité *
Tête de mur en biais (+ Value sur Tarif Mur en ml)	20 %
Semelle coupée (+ Value sur Tarif Mur en ml)	10 %
Réservation	36,68 € / u
Barbacane	30,57 € / u
Réservations ou fourreau < 200 mm	36,68 € / u
Réservations ou fourreau 300 mm Série E / M	55,04 € / u
Réservations ou fourreau 300 mm Série G / GST (2 fois 1/2 Lune)	122,29 € / u
Réservations ou fourreau 400 mm Série E / M	73,37 € / u
Réservations ou fourreau 400 mm Série G / GST (2 fois 1/2 Lune)	146,74 € / u
Mur gabion 1 Face - Accroche + Grille Maille 100 mm x 50 mm	53,56 € / m ²
Mur parement Bois 1 Face - Accroche Chevron 60 mm x 40 mm	16,07 € m ²

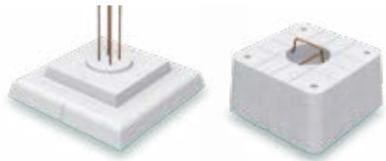
* Prix nets non remisables

Transports

TRANSPORT DE MURS

Référence	Tarif
Transports de murs	Nous consulter

Soubassement



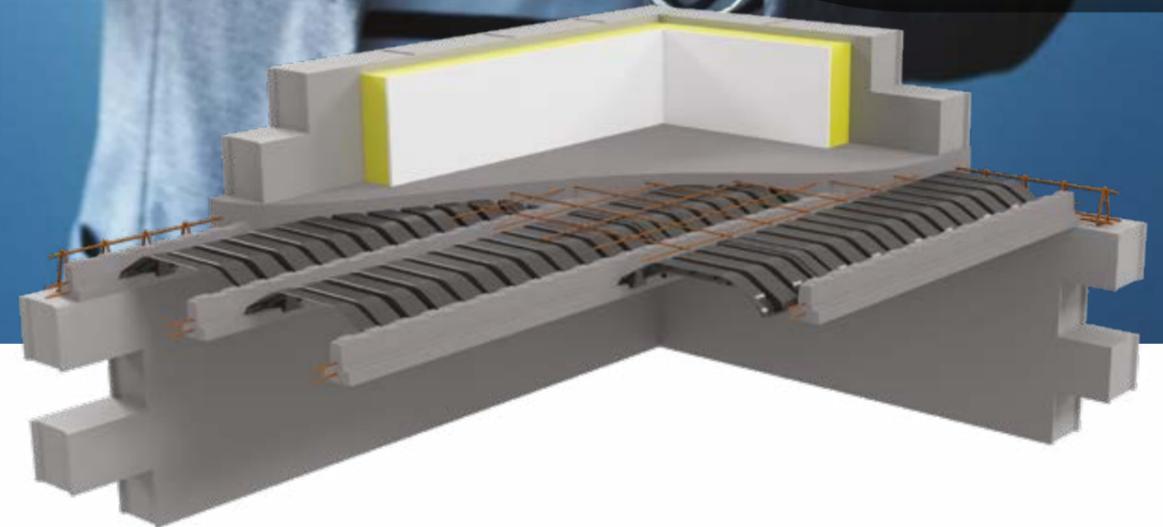
SOUBASSEMENT

Référence	Dimensions en cm	Longueur en ml	Poids / élément en kg	Tarif / unité
SEMELLE 100 x 100	100 x 100	100,00	386,50	120,82 €
SEMELLE 120 x 71	120 x 71	120,00	315,85	112,76 €
SEMELLE 120 x 120	120 x 120	120,00	515,83	144,97 €
PLOT LP H30	60 x 41 x 30	-	108,77	64,43 €
PLOT H30	60 x 60 x 30	-	173,00	74,10 €
PLOT LP H60	60 x 41 x 60	-	222,22	80,54 €
PLOT H60	60 x 60 x 60	-	337,00	104,70 €
ACCESSOIRES				
CALE BETON 5 x 10 x 19	-	-	2,28	3,24 €
CONNECTEUR	-	-	0,04	22,63 €
EQUERRE DE SOUBASSEMENT	-	-	3,00	64,74 €
DECONSIGNE EQUERRE DE SOUBASSEMENT	-	-	3,00	59,35 €
COFFRAGE PSE PCS	-	-	1,45	24,44 €



Neoplast : la nouvelle solution pour plancher vide sanitaire

L'entrevous innovant pour le bâtiment de demain



Opter pour le Neoplast, c'est choisir la solution idéale pour les planchers non isolants en vide sanitaire.

Un design repensé, pour des performances mécaniques améliorées et une empreinte carbone réduite !

Un entrevous plastique, mais composé de matière plastique 100 % recyclée.



POUR EN SAVOIR PLUS
Des informations commerciales
Un renseignement technique
www.neo-plancher.fr

neo
PLANCHERS & MURS RÉINVENTÉS

Chaque année, Neo innove pour mieux vous servir !

Depuis sa création en 2014, la marque NEO n'a cessé de vous apporter de nouvelles solutions, tant sur le plan du service que sur celui des produits.

2014

Création de **Neo** suite à la fusion de **Planchers Fabre** et **LB7**. C'est un nouveau look pour une nouvelle dynamique commerciale. L'actualité produits n'est pas en reste avec le lancement de la **PPR** (poutre plate rectangulaire). C'est une année marquée également par la création de l'usine de **murs de soutènement**.

neo
PLANCHERS & MURS RÉINVENTÉS



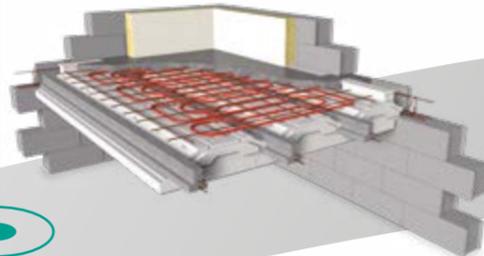
2015

Une année placée sous le signe de l'innovation produit avec les lancements de la **Neoset Essentiel**, des **murs de soutènement** et du **Plastivoute**.



2016

L'année des murets pour Neo avec l'arrivée du **muret de soubassement et du toit-terrasse**. Neo compte un nouveau dépôt basé à Nantes.



2017

Un nouveau partenariat avec l'entreprise **Rehau®** afin de proposer une solution de plancher chauffant intégré. C'est également l'année de la sortie du **soubassement en béton préfabriqué Neo**.



2018

Une autre année axée sur les produits avec le lancement de la **Neoset Feu**, du **Neostyrène Perif** et du **mur de soutènement Gabion** (avec parement décoratif). Neo compte désormais un dépôt de plus à Arles.



2019

La gamme de mur de soutènement s'élargit avec l'arrivée du **mur de soutènement avec parement bois**.



2021

Lancement d'une **nouvelle poutrelle moulée**, une raison de plus de nous choisir.



Chargés d'Affaires



Raphaël VARCESI
Mobile : 06 38 59 40 73
raphael.varcesi@neo-plancher.fr



Jérôme TREHET
Mobile : 07 85 42 45 52
jerome.trehet@neo-plancher.fr



Christophe CHARTIER
Mobile : 06 86 31 34 70
christophe.chartier@neo-plancher.fr



Lionel FICHO
Mobile : 06 43 17 64 14
lionel.fichou@neo-plancher.fr

Assistante commerciale



Christine DJIBAOU
Tél : 02 47 63 40 36
christine.djibaoui@neo-plancher.fr

Chargés d'Affaires



Gilles CHAMAYOU
Mobile : 06 09 72 58 42
gilles.chamayou@neo-plancher.fr



Sébastien PEREZ
Mobile : 06 09 72 47 45
sebastien.perez@neo-plancher.fr



Rémi CARRARO
Mobile : 06 72 68 99 93
remy.carraro@neo-plancher.fr

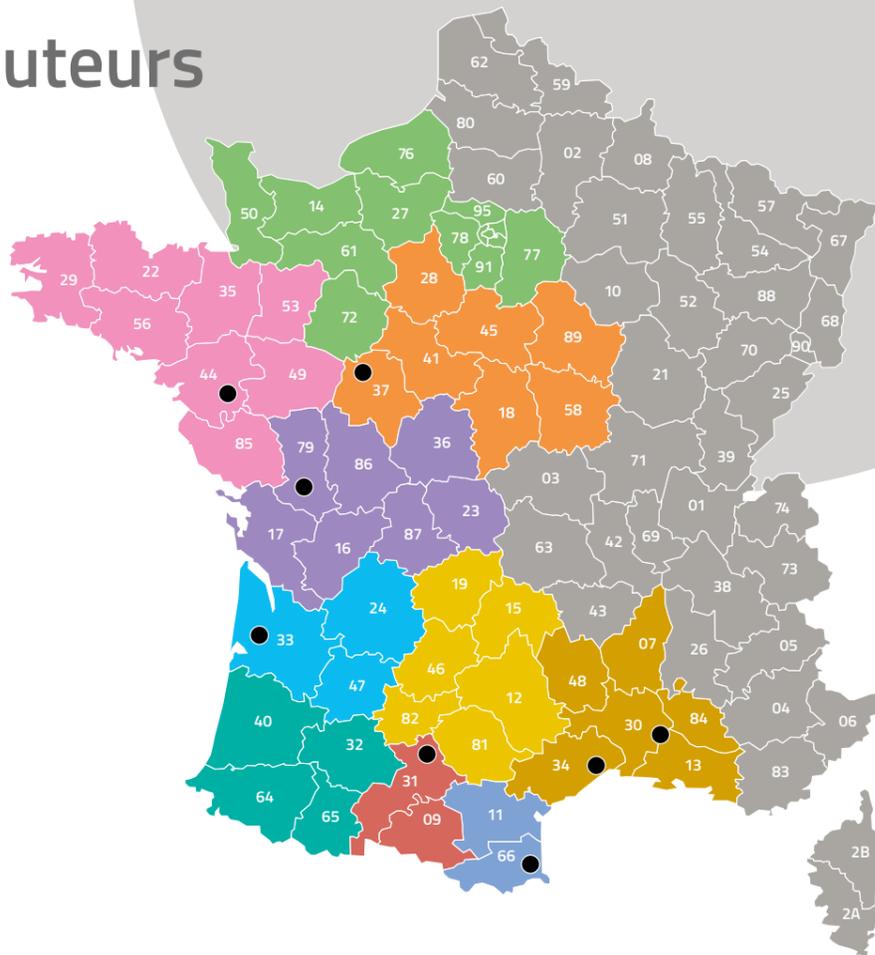


Hervé DUVERGER
Mobile : 06 07 73 74 81
herve.duverger@neo-plancher.fr



Philippe CHANAT
Mobile : 06 84 74 55 08
philippe.chanat@neo-plancher.fr

Vos interlocuteurs Neo P&MR



Olivier THIBAUT
Mobile : 07 87 71 82 79
olivier.thibaut@neo-plancher.fr



Frédéric NOUAILLES
Mobile : 06 09 72 58 34
frederic.nouailles@neo-plancher.fr



Sylvie CORDERO
Tél : 05 61 30 61 77
commande.pibrac@neo-plancher.fr



Dalila AMOR
Tél : 05 61 30 61 61
commande.pibrac@neo-plancher.fr

Assistantes commerciales



Hugues POUPART
Mobile : 06 07 98 70 90
be.celles@neo-plancher.fr



Nelson RODRIGUES
Mobile : 06 32 98 39 64
nelson.rodriques@neo-plancher.fr



Bruno ADOU
Tél : 02 47 63 40 06
be.tours@neo-plancher.fr



Sébastien BOYER
Tél : 04 67 69 02 44
sebastien.boyer@neo-plancher.fr



Patrice LORGNER
Tél : 04 67 69 02 44
be.montpellier@neo-plancher.fr

Dépôt de Celles-sur-Belle (79)



Xavier DEDDELEM
Tél : 04 68 85 50 29
xavier.beddelem@neo-plancher.fr

Dépôt de St Pierre-des-Corps (37)



Nicolas CHARBONNIER
Tél : 04 68 85 50 29
be.perpignan@neo-plancher.fr



Franck PERRIN
Mobile : 06 09 52 92 22
commande.pibrac@neo-plancher.fr



Michel CLIMENT
Tél : 05 61 30 61 64
be.pibrac@neo-plancher.fr

Dépôt d'Arles (13)



Geoffrey MONTOYA
Mobile : 07 72 00 59 17
depot.arles@neo-plancher.fr

Dépôt de Martillac (33)



Patrick BOURSIER
Tél : 05 56 72 71 00
patrick.boursier@neo-plancher.fr



Alexandre LEPORCQ
Tél : 05 56 72 71 00
be.martillac@neo-plancher.fr

Dépôt de Villeneuve-les-Maguelone (34)



Sébastien BOYER
Tél : 04 67 69 02 44
sebastien.boyer@neo-plancher.fr



Patrice LORGNER
Tél : 04 67 69 02 44
be.montpellier@neo-plancher.fr

Dépôt de Perpignan (66)



Xavier DEDDELEM
Tél : 04 68 85 50 29
xavier.beddelem@neo-plancher.fr



Nicolas CHARBONNIER
Tél : 04 68 85 50 29
be.perpignan@neo-plancher.fr

Dépôt de Pibrac (31)



Franck PERRIN
Mobile : 06 09 52 92 22
commande.pibrac@neo-plancher.fr



Michel CLIMENT
Tél : 05 61 30 61 64
be.pibrac@neo-plancher.fr

Notes :

Handwriting practice area on page 30, featuring 20 horizontal dotted lines for writing.

Notes :

Handwriting practice area on page 31, featuring 20 horizontal dotted lines for writing.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

I - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Nos ventes sont soumises aux présentes conditions générales qui constituent le socle de la négociation commerciale avec nos clients et prévalent sur tout document émanant du client, notamment ses Conditions Générales d'Achat quel que soit le moment où elles auront pu être portées à notre connaissance. Les présentes conditions annulent et remplacent toutes conditions antérieures.

Le fait pour notre société (ci-après dénommée également vendeur) de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales de vente ne peut être interprété comme une renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

II - ENGAGEMENTS - COMMANDE

Les offres verbales faites par nos agents ou téléphoniquement ne constituent pas un engagement et doivent être confirmées par écrit.

Les commandes écrites seront honorées en fonction de leur ordre d'arrivée et dans la mesure des disponibilités.

Notre société se réserve le droit de confier tout ou partie de l'exécution d'une commande à une société de son groupe.

Toute commande passée à des conditions différentes de celles convenues ou de nos tarifs ne sera exécutée qu'après rectification de notre part, sauf accord écrit dérogatoire préalable ou conditions particulières spécifiques notamment à certains produits. Le bénéfice de la commande est personnel au client et ne peut être cédé sans notre accord écrit.

Les modifications de commande devront être expressément acceptées au plus tard 48 heures avant l'expédition des marchandises, notre société se réservant le droit de refuser ces modifications, auquel cas les éventuels acomptes versés ne seront restitués qu'en valeur-marchandises.

En cas de dégradation du crédit d'un client, notre société se réserve le droit de demander la fourniture d'une garantie suffisante, même après expédition partielle d'une commande. A défaut, tout ou partie de la commande pourra être annulée et toute livraison en cours pourra être suspendue.

III - PRIX

Nos offres et nos prix sont valables au jour de l'offre et sont sujets à variation suivant les formules annexées à nos offres. Nos prix s'entendent pour des marchandises prises et agréées en nos usines ou dépôts au taux des taxes en vigueur lors de la facturation. Les modifications de taux ou de nature des taxes applicables sont répercutées sur les prix déjà remis à nos clients, ainsi que sur ceux des commandes en cours de livraison dès leur date légale d'application. Toutes les taxes de quelque nature qu'elles soient, afférentes à la fourniture, au transport et aux éléments offerts ou toute autre prestation à payer en application des règlements français ou ceux d'un pays importateur ou d'un pays de transit, sont à la charge du client.

Les prix seront majorés de 10% pour toute commande dont la quantité entraîne des rompus dans le conditionnement précisé dans la commande.

IV - DÉLAIS - LIVRAISON

Sauf convention particulière et hors cas de force majeure, nos délais sont indicatifs. Les retards éventuels ne peuvent ouvrir droit au profit du client à indemnité, pénalités, réduction de prix ou imputation quelconque sur le prix d'une commande, ni à annulation de commande.

Les délais de livraison courent à partir de la date de confirmation écrite de la commande ou de la remise des plans nécessaires à la fabrication portant la mention « Bon pour exécution ». Notre société sera dégagée de plein droit, de tout engagement relatif aux délais de livraison dans le cas où les conditions de paiement n'auront pas été respectées par le client ou si les renseignements à fournir par le client n'ont pas été donnés en temps voulu.

Notre société est autorisée à procéder à des livraisons partielles et/ou anticipées.

En cas de force majeure, et notamment de lock-out, grève, émeute, guerre, réquisition, incendie, inondation, accident d'outillage, interruption ou retard dans les transports, perturbation dans l'approvisionnement par ses fournisseurs, ou tout autre événement imprévisible ou inévitable, le vendeur est dégagé de plein droit de tout engagement relatif aux livraisons et pourra se prévaloir de la résolution pure et simple de la partie non encore exécutée du contrat sans qu'il y ait lieu à paiement d'indemnité. Il pourra aussi fixer au client un nouveau délai de livraison qui courra à partir de la fin de l'interruption pour cause de force majeure, à l'expiration duquel le client aura la faculté de résilier le contrat si la livraison n'est pas intervenue.

V - TRANSPORT - RÉCEPTION DES MARCHANDISES - RISQUES

1- En cas de ventes départ usine, les marchandises voyagent aux frais, risques et périls du client auquel il appartient, en cas d'avaries, pertes, vol ou de manquant, de faire toutes constatations nécessaires sur le bon de livraison et de confirmer ses réserves par acte extrajudiciaire ou par lettre recommandée avec avis de réception auprès du transporteur dans les délais et conditions visés par le Code de commerce, en informant par ailleurs notre société.

2- Dans les ventes Franco, nos prix comprennent le transport des marchandises rendues chantier sur camion uniquement sur voies d'accès carrossables.

Sauf convention spécifique, le déchargement, de même que le bardage, sont effectués aux frais et bons soins du client qui devra être équipé des moyens de manutention adaptés. Notre société ne saurait encourir aucune responsabilité du fait de l'utilisation de moyens de manutention inadaptés ou d'opérations de manutention exécutées en méconnaissance des consignes propres à chaque produit.

Dans le cas de livraison sur chantier à l'aide de nos propres véhicules ou avec des véhicules affrétés par notre société, le client est tenu de prendre toutes dispositions pour que ceux-ci puissent atteindre sans risque le lieu du déchargement et le quitter dans les délais les plus brefs. Il doit notamment assurer des voies d'accès carrossables au lieu de livraison. Toute immobilisation au-delà du temps de déchargement, consécutive à une méconnaissance de ces obligations, entraînera la facturation des frais correspondants.

3- La réception des marchandises et le transfert des risques sont réputés réalisés:

- en nos usines ou nos dépôts, après chargement sur camion aux frais et risques de notre société et avant l'arrimage, effectué sous responsabilité du client et à ses frais, dans le respect des prescriptions sécurité édictées par notre société le cas échéant, dans le cas d'une marchandise enlevée par les soins du client ;
- avant le déchargement sur voie carrossable chantier dans le cas d'une marchandise vendue Franco ;
- au moment du déchargement sur voie carrossable chantier, dans le cas d'une marchandise vendue Franco déchargée.

VI - GARANTIE - RESPONSABILITÉ

1- Sauf convention particulière, les produits ne sont ni repris ni échangés.

2- Sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, en cas de non conformité de la marchandise, soit en qualité, soit en quantité, toute réclamation sera irrecevable si elle n'est pas formulée lors de la réception et confirmée immédiatement et au plus tard sous huit jours par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception.

Les marchandises reconnues défectueuses par notre société, seront remplacées à nos frais et ne pourront donner lieu à pénalité ou dommages-intérêts pour quelque cause que ce soit au titre de préjudices directs ou indirects ou des frais annexes tels que notamment dépose et repose, immobilisation de personnel ou de matériel.

3- En cas de vice caché reconnu, notre garantie se limite au remplacement des produits défectueux, à l'exclusion de toute indemnité relative à des frais annexes tels que dépose et repose des matériaux et de dommages-intérêts que ce soit au titre des préjudices directs ou indirects ou au titre d'immobilisation ou autre.

4- Dans tous les cas, il appartiendra au client de fournir toute justification quant à la réalité des vices ou anomalies constatés. Il devra laisser à notre société toutes facilités pour procéder à la constatation de ces vices ou anomalies et pour y porter remède. Il s'abstiendra d'intervenir lui-même ou de faire intervenir un tiers à cette fin.

Les défauts et vices des produits livrés consécutifs à des conditions anormales de stockage, de manutention ou d'utilisation ne pourront en aucun cas engager la

responsabilité de notre société.

Conformément à l'article 1386-15 du Code civil relatif à la responsabilité des produits défectueux, il est convenu que notre société n'encourra pas de responsabilité résultant de ladite loi, sauf en ce qui concerne les atteintes à la personne. Nos produits doivent être utilisés selon la destination pour laquelle ils ont été fabriqués et mis en oeuvre conformément aux règles de l'art et dans des conditions de nature à assurer leur conservation et la sécurité des personnes.

En aucun cas, notre responsabilité ne peut être engagée au-delà de celle de nos propres fournisseurs pour ce qui concerne les produits ne provenant pas de nos fabrications.

5- Les dimensions, couleurs et poids de certains matériaux soumis à des variations inhérentes à leur nature ou à leur fabrication selon les tolérances d'usage et les normes en vigueur, ne peuvent pas justifier une garantie et/ou une annulation.

VII - MOYENS D'EMBALLAGES

Sauf accord écrit préalable contraire, les palettes ou tous autres moyens d'emballages sont facturés au client à quarante cinq jours fin de mois et deviennent sa propriété à réception du paiement. En cas d'accord de notre société pour un retour, celui-ci se fera exclusivement pour des moyens d'emballage en bon état et Franco de port au lieu de départ. Dans les 30 jours de leur réception, notre société émettra une note d'avoir selon le barème en vigueur.

VIII - RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Sans préjudice du transfert des risques, toute marchandise demeure notre propriété pleine et entière, jusqu'au paiement complet et irrévocable du prix et de ses accessoires.

En cas de non-paiement, les marchandises pourront être reprises dans tous les locaux de nos clients, à leurs risques et frais, sans formalité. En cas de revente, la revendication sera reportée sur le prix des marchandises. En cas de revente avant paiement intégral, notre société se réserve le droit de demander paiement au client final.

Le client s'engage à informer tout tiers du droit de propriété de notre société et de s'opposer par tous moyens légaux à toute prétention que des tiers pourraient faire valoir. Il s'abstiendra d'y porter atteinte de quelque façon que ce soit. Au cas où les marchandises livrées seraient revendues ou transformées avant paiement intégral, toute marchandise de même espèce et même qualité que celle livrée au cours des 6 derniers mois par le vendeur et se trouvant en possession du client pourra faire l'objet d'une reprise pour une valeur correspondant aux sommes exigibles.

IX - PAIEMENT

Sauf accord écrit préalable contraire, nos ventes sont payables à notre siège social à quarante cinq jours fin de mois à compter de la date de l'émission de la facture. En cas de paiement différé ou à terme, seul le règlement à échéance des effets remis constitue un paiement au sens du présent

article. Toute première commande ou toute commande dépassant l'encours autorisé par l'assurance crédit est payable au comptant.

Le montant de nos factures est net et ne tient pas compte de l'escompte pour paiement anticipé tel qu'il figure le cas échéant sur la facture. Toute première commande ou toute commande dépassant l'encours autorisé par l'assurance crédit est payable au comptant.

Le montant de nos factures est net et ne tient pas compte de l'escompte pour paiement anticipé tel qu'il figure le cas échéant sur la facture.

Dans le cas où un escompte est déduit lors du paiement, le montant de la TVA mentionné doit être réduit en conséquence. Tout retard de paiement entraîne de plein droit le paiement de pénalités de retard, au taux appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de financement la plus récente, majoré de dix points et exigibles de plein droit le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture, sans préjudice de toute réparation complémentaire. Il libère le vendeur de tous engagements, sous réserve de dommages et intérêts pour le préjudice causé au vendeur. Conformément à l'article 441-6 du Code de Commerce, tout retard de paiement entraîne de plein droit, outre les pénalités de retard, une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement par facture. Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatifs, lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

En outre, toute somme impayée sera majorée de plein droit de 10 % avec un minimum de 150 Euros à titre de pénalité supplémentaire.

Les billets à ordre ou traites doivent nous être retournés acceptés sous 10 jours après présentation de l'effet. Le défaut de retour dans ce délai ou d'acceptation entraîne de plein droit la déchéance du terme, notre société demeurant libre de procéder à la résiliation de la commande.

Le refus d'acceptation d'une traite ou le défaut de paiement d'un effet à son échéance rend immédiatement exigible l'intégralité de notre créance, sans mise en demeure préalable.

Il peut entraîner à notre gré la restitution de la marchandise aux frais du client, la suspension des livraisons ainsi que la résiliation des marchés et commandes en cours et nous libère de tous engagements, sous réserve de dommages et intérêts pour le préjudice causé au vendeur.

En cas de cession ou de nantissement par le client d'une créance au titre de laquelle nos fournitures sont assurées, le règlement de celles-ci devient exigible à réception de facture.

Si la carence du client rend nécessaire un recouvrement contentieux, le client s'engage à payer en sus du principal des frais, dépens et émoluments à sa charge, une indemnité fixée à 15 % du montant en principal TTC de la créance avec un minimum de 200 Euros, ce à titre de dommages et intérêts conventionnels forfaitaires.

X - CONFIDENTIALITÉ - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les études, plans, dessins, notices et documents remis ou envoyés par notre société demeurent sa propriété; ils ne peuvent donc être communiqués à des tiers sous quelque motif que ce soit par le client. Ces éléments ne peuvent être employés que pour nos produits et notre société décline toute responsabilité en cas d'usage interdit.

XI - CONDITIONS PARTICULIÈRES

Les conditions générales pourront être complétées éventuellement par les conditions particulières propres à certains produits ou certains marchés.

XII - LOI APPLICABLE - CLAUSE ATTRIBUTIVE DE COMPÉTENCE TERRITORIALE

LE DROIT FRANÇAIS EST SEUL APPLICABLE A L'EXCLUSION DE LA CONVENTION DE VIENNE DU 11 AVRIL 1980 SUR LA VENTE INTERNATIONALE DE MARCHANDISES. TOUTE CONTESTATION QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE SERA, A DÉFAUT D'ACCORD AMIABLE, DE LA COMPÉTENCE EXCLUSIVE DES TRIBUNAUX DE NOTRE SIÈGE SOCIAL, MEME EN CAS D'APPEL EN GARANTIE OU DE PLURALITÉ DE DÉFENDEURS ET CE, NONOBTANT TOUTES CLAUSES CONTRAIRES.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE POUR LES PRÉDALLES - PRÉMURS - POUTRES - DALLES ALVÉOLÉES

La présente partie s'applique à la commande de prédalles, prémurs, poutres et dalles alvéolées. Elle complète, sans exclure leur application, les dispositions non contraires des conditions générales de vente ci-dessus.

I - ENGAGEMENT

Les offres de prix écrites engagent notre société pour une durée d'un mois sauf mention contraire. Les commandes deviennent définitives à réception de l'acceptation écrite de notre offre par le client.

II - FACTURATION

Les surfaces données dans les études sont simplement indicatives. La facturation des prédalles, prémurs et dalles alvéolées est déterminée en fonction de la surface de produits livrés déterminée en prenant en compte le rectangle béton enveloppant chaque prédalle et prémur sans déduction de trémies ou de réservations. Pour les dalles alvéolées, la largeur du rectangle enveloppant béton est toujours d'une largeur standard de 1,20 m, la longueur de la dalle étant la longueur hors tout y compris les aciers dépassant.

La facturation des poutres est déterminée en fonction des longueurs béton de poutres livrées.

III - CLAUSE DE VARIATION DES PRIX

Nos offres de prix sont susceptibles de révision en fonction de l'évolution de la conjoncture économique.

L'indexation se fait sur la base de l'indice National du Bâtiment BT 06 :

$P = P_0 [BT061 / BT 060]$, avec BT061 = dernier indice connu à la date de livraison et BT 060 dernier index connu à la date de commande.

L'indice BT 06 est consultable sur le site de l'INSEE.

IV - DÉLAIS DE LIVRAISON - PLANS - DÉLAIS D'EXÉCUTION

1- Les délais de livraison courent à partir de la date de réception de l'ensemble des documents suivants :

- Acceptation écrite de l'offre par le client dans le délai imposé.
- Réception du planning du chantier et de son acceptation par notre société. Toute modification ultérieure de ce planning devra faire l'objet d'un accord écrit et rendra caduques les délais prévisionnels.
- Acceptation par le client de l'ensemble des plans d'exécution (calepinage, «préconisation de pose»... établis à partir des plans nécessaires à la fabrication).

2- Tous nos plans d'exécution devront parvenir à notre société selon un planning contractuel et sont, sauf stipulations contraires, réputés avoir été vérifiés et approuvés par nos clients et éventuellement par les organismes de contrôle. Toute erreur ou inexactitude non signalée au plus tard 7 jours ouvrés avant la livraison ne pourra donner lieu à contestations ou dommages-intérêts à quelque titre que ce soit.

V - RÉCEPTION DES MARCHANDISES

La réception des prédalles, prémurs, dalles alvéolées, poutres et des différents matériels est effectuée par le client ou son représentant.

Dans le cas de prédalles, prémurs, dalles alvéolées et poutres livrées Franco chantier non déchargés, leur garde est transférée au client dès lors que celles-ci sont rendues sur leur véhicule de transport au poste de déchargement du chantier défini à la commande. Dans le cas où ce poste n'est pas accessible aux convois, la livraison est réputée avoir lieu au point où se limite cette accessibilité.

VI - MOYENS D'EMBALLAGES ET ACCESSOIRES DE MANUTENTION (palettes, chevrons, palonniers, élingues,...)

Les emballages et accessoires tels que palettes métalliques, élingues, palonniers... sont facturés et payables en même temps que la marchandise. Ils devront être restitués à notre société au plus vite et au maximum sous trois mois et seront remboursés à leur valeur résiduelle à réception au lieu de départ, sous réserve que leur compte (palettes, chevrons, palonniers, élingues...) soit positif en comptabilité. A défaut, aucun remboursement ne pourra être demandé.

La responsabilité de notre société ne pourra en aucun cas être engagée pour tout dommage consécutif à un emploi non conforme à nos instructions et/ou aux règles de l'art.

VII - TRANSPORT

Le transport est tarifé sur la base d'un chargement d'au moins 24 tonnes. Donnera lieu à supplément de facturation :

- toute livraison d'un tonnage inférieur à 24 tonnes, qui sera facturée au « forfait 24 tonnes » ;
- toute immobilisation du véhicule de plus d'une heure (hors opération de déchargement) ;
- toute livraison et déchargement sur chantier effectués entre 18 heures et 6 heures ;
- toute livraison ou déchargement en dehors des jours ouvrables.

Les dates de livraison sont à confirmer par écrit 2 jours ouvrés à l'avance ; à défaut, notre société déterminera la date de livraison à sa convenance.

Il appartient au client de faire toutes constatations nécessaires en cas de désordres ou dégâts occasionnés par le transporteur dans les délais légaux en adressant copie à notre société.

VIII - DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Les prédalles, prémurs, dalles alvéolées et poutres ne sont pas des E.P.E.R.S. (éléments pouvant entraîner la responsabilité décennale solidaire du fabricant). Les produits précontraints présentent des contreflèches, en fonction de différents paramètres, dont il y a lieu de tenir compte pour déterminer les niveaux d'appuis et la réalisation des dalles de compression ou chapes. Cette contreflèche peut augmenter sur le stock avec le temps.

IX - MODELÉES - DESSINS

1- Les gravures de nos brochures, catalogues ou plans documentaires quel qu'en soit le support, demeurent notre propriété exclusive. Elles ne sont données qu'à titre indicatif et d'illustration et ne sauraient lier notre société quant aux détails de fabrication sujets à modification.

2- Les modèles, dessins ou plans appartenant à nos clients voyagent toujours à leurs risques et périls.

X - PUBLICITÉ

Le client autorise notre société à installer à ses frais sur le chantier un ou plusieurs panneaux publicitaires et à réaliser et publier tous articles et publications quel qu'en soit le support (écrit, électronique, accessible sur papier ou par voie électronique) accompagnés de photos et de croquis se rapportant aux chantiers.

Rapprochons nos compétences

Nos conseillers techniques connaissent votre terrain

PIBRAC

Rue de la Briqueterie
31820 Pibrac
Téléphone: 05 61 30 61 60

SAINT-PIERRE-DES-CORPS

La Ballastière
37705 Saint-Pierre-des-Corps
Téléphone: 02 47 63 40 23

MARTILLAC

1, Chemin de la Grange
33650 Martillac
Téléphone: 05 56 72 71 00

VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE

769, Avenue du Moulin de la Jasse
34750 Villeneuve-lès-Maguelone
Téléphone: 04 67 69 02 44

PERPIGNAN

Rue Paul Langevin
66000 Perpignan
Téléphone: 04 68 85 50 29

CELLES-SUR-BELLE

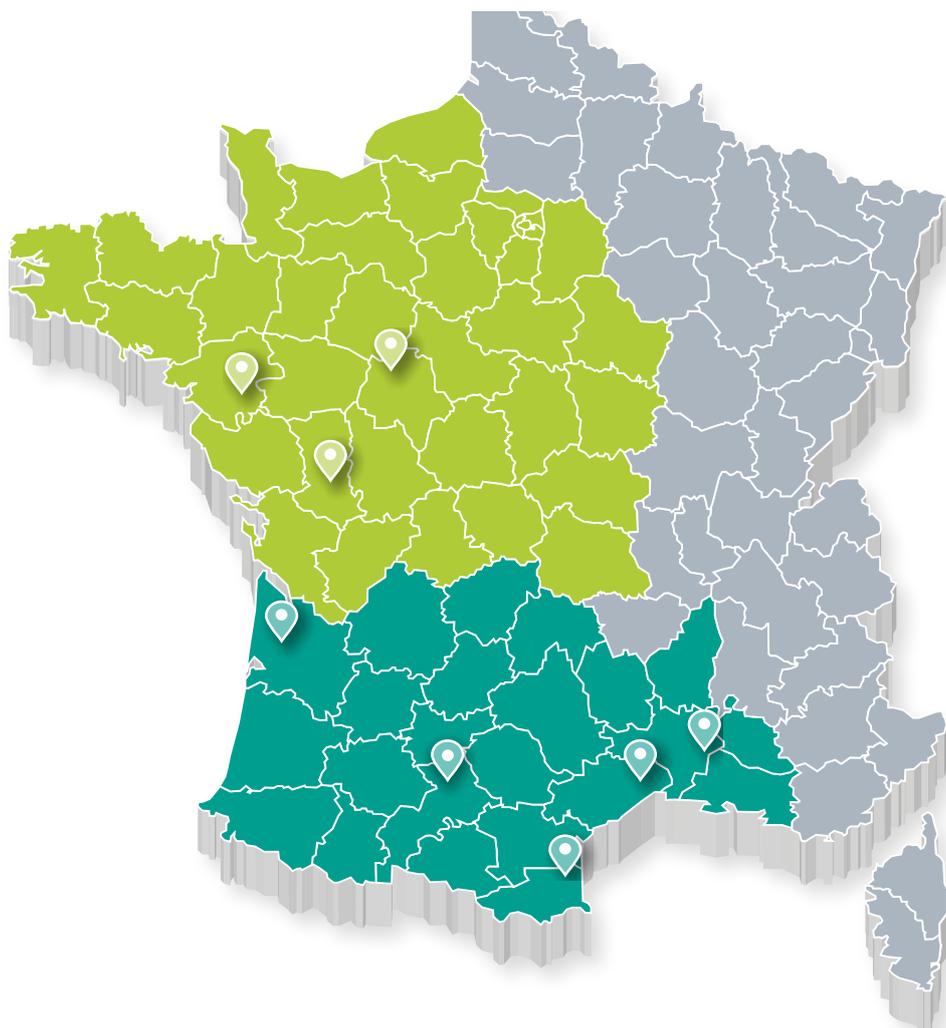
ZI Chaillottes
79370 Celles-sur-Belle
Téléphone: 05 49 79 03 81

SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

Transport Agneau
Maison Neuve
44980 Sainte-Luce-sur-Loire
Téléphone: 02 47 63 40 23

ARLES

13 avenue Nicolas Copernic
13200 Arles
Téléphone: 07 72 00 59 17



POUR EN SAVOIR PLUS

Des informations commerciales

Un renseignement technique

www.neo-plancher.fr



Neo P&MR - Rue de la Briqueterie - 31820 PIBRAC - Tél.: 05 61 30 61 60 - Fax: 05 61 30 63 11
Neo P&MR est la marque commerciale de PLANCHERS FABRE SA